

CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES (CPM)

Récipiendaire du Prix Droits et Libertés — Édition 1995

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

« L'ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE »

Thème du 6^e COLLOQUE du Conseil pour la Protection des Malades

Montréal, le 4 octobre 2007 - Le Conseil pour la protection des malades (CPM) annonce la tenue de son colloque annuel qui aura lieu le mardi 9 octobre 2007 sous le thème « *L'accompagnement en fin de vie* », à l'hôtel des Seigneurs, à Saint-Hyacinthe.

Quand la mort est prévisible à court terme, que peut-on encore faire? Beaucoup!

L'accompagnement en fin de vie est plus que le seul fait de tendre une main secourable, bienveillante, à quelqu'un dont on dit souvent qu'il s'en va... Les soins palliatifs comportent une série d'actions, entreprises par des professionnels compétents et provenant de diverses disciplines afin de donner un sens réel au respect de la dignité humaine.

À l'occasion de ce sixième colloque, l'équipe du CPM a créé le **Prix Claude-Brunet**. Madame **Chloé Sainte-Marie** est la Première récipiendaire du **Prix Claude-Brunet**. Elle animera en après-midi une table ronde intitulée : *l'accompagnement en fin de vie : d'abord une affaire de cœur*. Ce prix sera décerné annuellement à une personnalité publique activement engagée dans la défense des droits et le respect de la dignité des usagers du réseau de la santé et de leurs proches.

Nous soulignons la présence de **monsieur Philippe Couillard**, Ministre de la santé et des services sociaux du Québec, qui prononcera l'allocution d'ouverture du colloque ainsi que **madame Marguerite Blais**, Ministre responsable des Aînés qui prononcera le mot de clôture.

Cette année, le CPM a décidé d'ouvrir les portes de son colloque annuel au grand public et, plus particulièrement, aux aidants naturels ainsi qu'aux familles, aux

800, de La Gauchetière Ouest, bureau 6580
Montréal, Qc H5A 1K6
Tél. : 514.861-5922 – Téléc. : 514 861-5189
Soirs et week-ends : Cell: (514) 592-0127
Courriel : info@cpm.qc.ca
Site Web : www.cpm.qc.ca

CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES (CPM)

Récipiendaire du Prix Droits et Libertés — Édition 1995

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

proches et aux employés du réseau de la santé qui sont touchés par ces questions d'accompagnement en fin de vie.

Le CPM est un organisme sans but lucratif voué à la protection et à la défense des droits des personnes malades, âgées, handicapées, psychiatisées ou hébergées. Il regroupe plus de 300 comités d'usagers aux quatre coins du Québec.

Pour participer au colloque, le grand public est invité à s'inscrire au CPM avant le **5 octobre**.

- 30 -

Source: Me Paul G. Brunet, m.a.p. Président

800, de La Gauchetière Ouest, bureau 6580
Montréal, Qc H5A 1K6
Tél. : 514.861-5922 – Téléc. : 514 861-5189
Soirs et week-ends : Cell: (514) 592-0127
Courriel : info@cpm.qc.ca
Site Web : www.cpm.qc.ca